



# La chronique ovine

## Réussir la transition à la mise à l'herbe des agnelles

Elever des agnelles de renouvellement, c'est avant tout les préparer à leur carrière de futures productrices d'agneaux et de lait. Le poids des agnelles à la première mise à la reproduction reste l'un des principaux facteurs de variation de la fertilité. L'objectif des deux tiers du poids adulte, soit 47 kg pour des brebis adultes de 70 kg, reste la référence. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids plancher, le taux de fertilité est en effet inférieur de 33 %. À la mise à l'herbe au printemps (300 ° jour depuis le 1<sup>er</sup> février), les agnelles nées en août/septembre doivent ainsi peser au minimum 40 kg et celles nées en octobre/novembre au moins 32 kg.

### Avec des brebis de réforme

Sans préparation à la transition bergerie-paturage, les agnelles subissent de plein fouet le changement de régime alimentaire. N'ayant jamais vu un brin d'herbe, elles restent groupées à la barrière et ne pâturent qu'au bout de quelques jours. La chute de poids peut alors atteindre plusieurs kilos. Il est possible d'ajouter quelques brebis (de réforme par exemple) au lot d'agnelles afin de faciliter leur apprentissage. Les brebis les guident jusqu'au point d'eau et aux abris.



Deux solutions sont possibles au cours de la transition : apporter du concentré à l'herbe pendant deux semaines ou les rentrer en bergerie le soir pour distribuer cette ration avec du foin ou de la paille. Enfin, bien qu'âgées de 4 à 7 mois à la mise à l'herbe, ces agnelles ne disposent d'aucune immunité en matière de parasitisme interne si elles n'ont jamais pâture. Pour en savoir plus, vous trouverez des vidéos, podcasts et fiches techniques sur [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr) et [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr).

*Photo : l'apport de concentré n'est plus nécessaire une fois la transition réalisée*

*Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/ CIIRPO*